



Suj. ULC C842
S620

Le 8 novembre 2007

BULLETIN D'ACCREDITATION N° 2007-30

Destinataires : Clients répertoriés des pistolets pour liquides inflammables (ETAZC, 80 J1.22.8.6)

Objet : Troisième édition de la norme CAN/ULC-S620-07, Norme sur les pistolets pour liquides et combustibles inflammables

Le présent bulletin fait suite au Bulletin sur les normes ULC 2007-07 annonçant la publication de la troisième édition de la norme CAN/ULC-S620-07, Norme sur les pistolets pour liquides inflammables et combustibles.

Les Laboratoires des assureurs du Canada ont adopté les dispositions de la présente édition de la norme, et les nouvelles demandes de pistolets pour liquides inflammables et combustibles feront l'objet d'une enquête conformément à ces exigences. Toutes les listes existantes devront être conformes à partir du 5 avril 2010.

La troisième édition comprend des modifications apportées à la deuxième édition de la norme qui nécessiteront un examen des listes existantes. Pour obtenir les détails des modifications apportées à la norme, consultez le site Web de ULC à l'adresse www.ulc.ca sous Industrie File Review (revue des dossiers industriels).

Si vous avez des questions portant sur le sujet abordé ci-haut, veuillez communiquer avec M. Normand Breton, Ingénieur en chef – Canada, par téléphone au numéro 416 757-3611, poste 61238.

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU CANADA

M. Normand Breton, ing.
Directeur des services électriques et Ingénieur en chef – Canada